Conseil de Quartier Moskova-Pte Montmartre-Pte de Clignancourt

5/11/2025 – La Maison de la conversation – 5 rue Maurice Grimaud

Ordre du jour

- Point d'information sur la période de réserve électorale
- Point sur les référents de quartiers de la police municipale
- Point d'information sur le Budget Participatif 2025
- Point d'information sur les budgets du conseil de quartier

Les élus présents

Fanny BENARD, Adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagements, de la vie associative et de la mise en œuvre du budget participatif

Frédéric BADINA SERPETTE, Conseiller de Paris, délégué auprès du Maire 18e chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi, et de l'économie circulaire

Gilles MENEDE, Adjoint au Maire du 18e chargé des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, de la végétalisation de l'espace public, référent du Conseil quartier Clignancourt - Jules Joffrin

Nadia BENAKLI, Adjointe au Maire du 18e chargée des personnes en situation de handicap, de l'accessibilité universelle et de l'accès au numérique pour tous, référente du conseil de quartier Moskova - Porte Montmartre – Porte de Clignancourt

Cabinet du Maire :

Justine SIMON, chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la concertation, du Budget Participatif, de l'animation locale, de la vie associative et de l'information aux habitant.e.s

Jeanne POUENAT, chargée des grands projets urbains, attractivité, ville du quart d'heure, espaces verts, de la nature en ville et affaires funéraires

Gislain GUIDONI, chargé des mobilités, de la voirie, de la propreté et de la transformation de l'espace public

Naïma LEYMARIE, chargée des sports, héritage des JOP, jeunesse, prévention, actions de sensibilisation, sécurité, Police municipale, vie nocturne, tranquillité résidentielle

Le Service de la Mairie du 18ème :

Tiguida DARAMEH, directrice du développement de la vie associative et citoyenne

Adrien BLOT, directeur général adjoint en charge de l'espace public

Michel DIOP, chargé de participation citoyenne

Invités :
Commissaire du 18ème arrondissement (Police Nationale)
Adjoint au Commissaire du 18ème arrondissement (Police Nationale)
Chef de la Division territoriale du 18ème arrondissement de la Police municipale

I. Sécurité et tranquillité publique

1. Présence policière et actions de sécurisation

La Police municipale (PM) indique rencontrer des remontées récurrentes autour du secteur Bertrand-Dauvin, notamment le soir. Des passages ciblés sont effectués à ces horaires afin de rassurer la population et limiter le sentiment d'insécurité.

Concernant le stationnement, la suppression d'une voie dédiée aux pompiers a généré des comportements inadaptés. La PM précise intervenir régulièrement par des verbalisations et des enlèvements de véhicules afin de garantir la sécurité et la fluidité.

Aux abords de Dorleac et du collège Utrillo, des patrouilles sont régulièrement déployées afin de rassurer les collégiens, en particulier face à la présence de dealers signalée par les habitants.

Le jardin des Traverses a été rouvert ; une présence policière rassurante y est maintenue afin d'accompagner sa réappropriation par les usagers.

2. Rue Jean Cocteau : campement et éclairage

Une habitante signale la présence d'un campement de personnes sans domicile rue Jean Cocteau, associé à un manque d'éclairage public et à une piste cyclable jugée dangereuse.

La PM indique effectuer des passages réguliers à vélo, notamment lors de la fin des matchs de football au stade voisin, afin d'assurer une surveillance renforcée du secteur.

3. Signalements et remontées des habitants

Une habitante s'interroge sur le faible nombre de remontées et les moyens de favoriser l'implication des habitants.
La PM précise que le quartier enregistre effectivement peu de signalements via la DMR, comparativement à d'autres secteurs, ce qui justifie notamment la présence des services lors de cette réunion pour encourager les remontées.

Certains habitants estiment que la présence de la PM, notamment les jours de marché, manque de caractère dissuasif.

4. Vente à la sauvette et compétence des services

La PM rappelle que la vente à la sauvette constitue un délit, impliquant la destruction de la marchandise, mais relève principalement de la compétence de la Police nationale (PN).
La PM indique recentrer prioritairement son action sur les écoles et les équipements publics, périmètres correspondant davantage à son champ de compétences. La PN demeure principalement mobilisée sur les zones de vente à la sauvette.

Interrogée sur la possibilité d'empêcher toute installation, la PM souligne l'impossibilité de mobiliser tous les effectifs pour quadriller durablement l'ensemble de la zone.

5. Éléments apportés par la Police nationale

Le commissaire rappelle l'ampleur du phénomène : les vendeurs sont très nombreux, ce qui rend les interpellations peu efficaces, chaque procédure mobilisant un équipage pendant plusieurs heures. La stratégie privilégiée consiste donc à saisir et détruire les marchandises, avec l'appui d'une benne municipale, méthode jugée efficace.

Le 18e arrondissement compte environ 500 fonctionnaires de police, avec 3 à 5 patrouilles mobilisées simultanément sur des secteurs étendus (Goutte-d'Or, porte Montmartre, etc.). Les CRS interviennent par demi-journées ; les après-midis ont été privilégiés car plus fréquentés par les vendeurs à la sauvette, l'action en sera donc plus efficace.
Le commissaire précise que le secteur bénéficie d'un véhicule dédié, situation rare, partagée uniquement avec Montmartre, malgré des besoins importants également à la porte de Clignancourt.

6. Barriérage et aménagements

Des habitants soulignent que les barrières installées perdent en efficacité avec le temps.
La PN indique que ces barrières relèvent de la Préfecture. Certaines ont été scellées, mais leur état dégradé complique leur remise en place. Une solution plus pérenne consisterait à les sceller dans le sol, cela nécessiterait des travaux. Cette méthode a montré des résultats positifs à la porte de Montreuil, bien que partiels. Il est également signalé que des barrières ont été volées, parfois utilisées pour des abris.

7. Trafic de cigarettes

La PN indique saisir environ 10 000 paquets de cigarettes par mois. Des réseaux ont été démantelés, avec notamment la saisie de 1,5 tonne de marchandises (maïs). Lorsqu'une personne est interpellée avec des quantités significatives de cigarettes et d'argent, l'ensemble est saisi.

8. Campement rue Jean Cocteau

Les habitants estiment le campement à environ une centaine de tentes.
La PN précise procéder à des comptages bi-hebdomadaires, tout en rappelant que le suivi des campements relève principalement de la Préfecture d'Île-de-France, et non de la compétence directe de la PN.

9. Alcoolisation et nuisances nocturnes

Des signalements font état de la présence récurrente de personnes alcoolisées la nuit.
La PN indique avoir procédé à de nombreuses évictions et remercie les habitants pour les signalements transmis via Écoute 18. Certaines situations ont nécessité des hospitalisations, chaque prise en charge mobilisant un équipage pendant 3 à 4 heures.

10. Accompagnement social

Des habitants interrogent l'accompagnement social des vendeurs à la sauvette.
Il est indiqué qu'Astérya prévoit la réalisation d'un sondage à ce sujet, et que l'association Aurore accompagne le carré des biffins, permettant notamment d'identifier si les publics sont récurrents.

II. Voirie, circulation et propreté

1. Circulation et verbalisation

Des habitants dénoncent un plan de circulation peu lisible, des bandes blanches sur une voirie dégradée, ainsi que l'emprunt fréquent des voies de bus par des véhicules, sans verbalisation suffisante.

La PN confirme les difficultés : des unités dédiées existent mais restent peu nombreuses à l'échelle parisienne. La vidéo-verbalisation est utilisée, le 18e arrondissement étant équipé d'environ 120 caméras, malgré un coût de fonctionnement élevé.

La PM précise mener principalement des actions de sensibilisation, tout en reconnaissant ne pas pouvoir être présente sur tous les points simultanément. Les remontées des habitants sont jugées utiles pour améliorer l'action publique.

2. Propreté du carré des biffins

Des habitants dénoncent un état de propreté très dégradé du carré des biffins.

La PM indique que l'association Aurore s'est engagée à ce que les vendeurs nettoient systématiquement les lieux après leur départ, engagement rappelé lors d'une réunion préalable avec la Mairie.

3. Chantier et emprise sur l'espace public

Concernant le secteur Gérard-de-Nerval, il est indiqué par la Mairie que l'emprise du chantier est actuellement trop importante. Une réduction est à l'étude afin de faciliter le nettoyage, l'accès au passage piéton et la circulation.